

## FORMATION : BTS

### Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole

Code RNCP 24440

#### Le métier



Le technicien supérieur en Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole peut occuper des emplois salariés du type **chef d'exploitation, gérant, chef de culture** ou **responsable d'élevage**, animateur ou **technicien-conseil, technicien d'expérimentation** ou d'agriculture, contrôleur (qualité, aides, ..), **technico-commercial**.

Pour le titulaire du diplôme, **l'installation agricole** demeure l'orientation professionnelle la plus importante, parfois précédée d'une période de salariat dans une entreprise agricole ou dans les services à l'agriculture.



Types d'emplois accessibles :




**Production agricole:** directeur ou gérant d'exploitation, éleveur, maraîcher, horticulteur, viticulteur, arboriculteur...


**Services à l'agriculture :**




- Conseil en production, en moyens de production ou en qualité : technicien conseil, technicien spécialisé, conseiller technicien, contrôleur des cultures, contrôleur terrain, contrôleur de performance, technicien inséminateur, acheteur estimateur commercialisation du bétail, ...
- Animation développement : chargé de projet agricole, chargé d'audit, conseiller animateur en développement local, ...
- Commercialisation : responsable d'entrepôt / magasin / dépôt, responsable de secteur, responsable développement commercial, contremaître, agent d'encadrement,...
- Comptabilité : assistant comptable.





Le technicien et le chef d'exploitation peuvent exercer leurs activités dans des entreprises d'une grande diversité, quant à leur secteur d'activité, leur statut (entreprise individuelle, coopérative, organisme privé ou public), leur taille, leur chiffre d'affaires... Lorsqu'il est salarié dans la production, il est placé sous l'autorité du chef d'exploitation.


	<p>Dans les services à l'agriculture, il est de façon générale sous la responsabilité hiérarchique du président, du directeur, du chef de service ou du responsable de l'organisation à qui il rend compte régulièrement.</p>
<p><b>Profils et prérequis</b></p> 	<p><b>La formation est accessible aux titulaire d'un diplôme minimum de niveau 4 en rapport avec les prérequis nécessaires à la formation.</b></p> <p>L'accès à tout ou partie de la formation (bloc de compétence) n'est pas possible actuellement. La validation d'acquis d'expérience est possible. Nous contacter pour toute autre modalité d'accès.</p>
<p><b>Objectifs de la formation</b></p> 	<p>Le BTS ACSE permet d'obtenir les capacités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Capacités générales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>C1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde</li> <li>C2. Communiquer dans une langue étrangère</li> <li>C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser</li> <li>C4. Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données</li> </ul> </li> <li>• <b>Capacités professionnelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>C5. Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole</li> <li>C6. Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité</li> <li>C7. Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement</li> <li>C8. Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité</li> <li>C9. Construire un système biotechnique innovant dans une perspective de durabilité</li> <li>C10. Mobiliser les acquis du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle</li> </ul> </li> </ul>

<p><b>Organisation et durée de la formation</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La formation est en alternance et se déroule en <b>24 mois pour les titulaires d'un diplôme de niveau 4</b> à l'entrée de la formation et sur 12 mois pour les titulaires d'un diplôme de niveau 5 (BAC + 2) en rapport avec les prérequis.</li> <li>- La durée de formation en centre est de 39 semaines, soit 1295 heures en 2 ans.</li> <li>- La durée en entreprise est de 49 semaines en 2 ans.</li> </ul>
<p><b>Statuts</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salarié(e) en contrat d'apprentissage</li> <li>- Salarié(e) en contrat de professionnalisation</li> </ul>
<p><b>Contenu de la formation</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Enseignements généraux</b></li> </ul> <p><b>C1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde</b> M21 Economie : 72h M22 Techniques d'expression et communication : 146h</p> <p><b>C2. Communiquer dans une langue étrangère</b> M23 Anglais : 100h</p> <p><b>C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser</b> M31 Education physique et sportive : 52h</p> <p><b>C4. Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données</b> M41 Mathématiques : 68h M42 Informatique : 40h</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Enseignements techniques et professionnels</b></li> </ul> <p><b>C5. Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole</b> M51 SESG – HG – Agronomie : 56h M52 SESG : 32h</p>

	<p><b>C6. Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité</b> M53 SESG : 152h M54 SESG : 52h M55 SESG : 40h</p> <p><b>C7. Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement</b> M56 SESG : 24h</p> <p><b>C8. Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité</b> M57 Agronomie – Zootechnie – Ecologie : 68h M58 Agronomie – Zootechnie : 212h Pluridisciplinarité</p> <p><b>C9. Construire un système biotechnique innovant dans une perspective de durabilité</b> M59 Agronomie – Zootechnie : 48h</p> <p><b>C10. Mobiliser les acquis du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle</b> M11 : accompagnement au projet personnel et professionnel : 40h Module d'initiative locale : 80h</p> <p><b>Total: 1295 h</b></p>
<p><b>Evaluation</b></p> 	<p><b>21 contrôles en cours de formation</b> : à évaluer par les formateurs au cours de la formation en centre et validés par un Président de jury adjoint en chaque début de session via le plan d'évaluation.</p> <p><b>Session d'examen nationale</b> (3 épreuves) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Epreuve E1 (écrit, 4 heures : expression/communication/économie)</li> <li>• Epreuve E7-1 (oral, 30 mn : présentation d'une étude + oral, 25 mn : oral relatif à une question relative à l'entreprise d'apprentissage après 1h de préparation)</li> <li>• Epreuve E7-2 (oral, 30 mn : analyse de situations professionnelles à partir de 2 SPV)</li> </ul>

	<p>Pour l'épreuve E7, chaque candidat(e) sera évalué(e) par un jury constitué de deux formateurs/trices /enseignants(es) et d'un(e) professionnel(le) du domaine de l'agriculture.</p>
<p><b>Certification</b></p> 	<p><b>L'obtention du diplôme</b> se fait après délibération du jury en fonction des appréciations et des résultats obtenus aux contrôles en cours de formation (CCF) ainsi qu'aux différentes épreuves terminales de la session d'examen.</p> <p>Il est délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt.</p>
<p><b>Méthodes et suivi pédagogique</b></p> 	<p>L'objectif pédagogique principal est <b>d'acquérir de solides méthodes pour le diagnostic d'exploitation ou d'entreprises à partir de supports technico-économiques, de comptabilité ou de gestion.</b></p> <p>Les cours ont lieu en présentiel au CFA, sur l'exploitation agricole de l'établissement et en lien avec divers partenaires (Chambre d'Agriculture, MSA, GDS, CER...) qui font bénéficier de leur expertise les apprenants, au cours d'interventions et/ou de visites.</p> <p>Les périodes en entreprise font l'objet d'une restitution de vécus à chaque retour en centre. Une visite par an en entreprise et des contacts par téléphone ou visio-conférence sont effectués par le(la) référent(e) de formation pour le suivi de l'élaboration du dossier professionnel présenté à l'examen. Des outils de formation ouverte et à distance sont en place pour favoriser ce suivi et maintenir la continuité entre les périodes en centre et en entreprise.</p>
<p><b>Equipe pédagogique</b></p> 	<p><b>Le ou la coordonnateur/trice pédagogique de la formation en collaboration avec le secrétariat pédagogique et le développeur</b> prend en charge le recrutement des alternants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe et le suivi individuel tout au long du parcours. Il ou elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun. Il ou elle coordonne les interventions des professionnels.</p> <p><b>Les formateurs/trices</b> sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience dans le domaine de compétence.</p>

<p><b>Les plus de la formation au CDFA/CFPPA d'Ahun</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseau de maîtres d'apprentissage et partenariat avec la Chambre d'Agriculture</li> <li>- Une pédagogie de mise en situation professionnelle des apprenants en centre et en entreprise</li> <li>- Une exploitation agricole HVE3 sur site avec + de 670 animaux sur 180 hectares</li> </ul>
<p><b>Coût et mode de financement de la formation</b></p> 	<p>La formation en alternance est financée à 100% par les OPCO pour le secteur privé et à 50% par le CNFPT (secteur public).</p> <p>Pour obtenir un devis, contactez :</p> <p><a href="mailto:bruno.vincent1@educagri.fr">bruno.vincent1@educagri.fr</a> (développeur de l'apprentissage)</p> <p><a href="mailto:maud.bernussou@educagri.fr">maud.bernussou@educagri.fr</a> (directrice du CDFA)</p>
<p><b>Accessibilité de la formation par les personnes en situation de handicap</b></p> 	<p>Notre site de formation est accessible aux personnes handicapées. Une référente handicap est à votre écoute pour vous conseiller et vous orienter.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Pour le CDFA.</b></li> <li>☎ 05.55.81.48.93 (ligne directe)</li> <li>✉ <a href="mailto:stephanie.grandet@educagri.fr">stephanie.grandet@educagri.fr</a></li> </ul>
<p><b>Locaux mis à disposition</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Le CDFA vous accueille</b> dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h à 12h00 et de 13h30 à 17h30.</li> </ul> <p>Un accueil téléphonique est assuré sur les mêmes amplitudes horaire.</p> <p>Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.</p> <p>Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, des plateaux techniques.</p>

	<p>Dans l'enceinte de l'établissement, les apprenants ont accès au réfectoire. Des chambres peuvent-être proposées.</p> <p><b>Internat pour le CDFA :</b></p> <p>☎ 05 55 81 48 91 (Mme Michèle Gilliers)</p> <p>✉ <a href="mailto:michele.gilliers@educagri.fr">michele.gilliers@educagri.fr</a></p>
<p><b>Pour plus d'informations</b></p>	<p><a href="mailto:anne-sylvaine.guitton@educagri.fr">anne-sylvaine.guitton@educagri.fr</a> (coordinatrice des BTSA ACSE en apprentissage)</p> <p>✉ <a href="mailto:bruno.vincent1@educagri.fr">bruno.vincent1@educagri.fr</a> (développeur de l'apprentissage)</p> <p><a href="mailto:stephanie.grandet@educagri.fr">stephanie.grandet@educagri.fr</a> (secrétaire pédagogique référente du BTS ACSE)</p>
<p><b>Nos coordonnées</b></p> 	<p><b>CDFAA de la Creuse</b></p> <p>📍 Le Chaussadis - 23150 Ahun</p> <p>☎ 05.55.81.48.91</p> <p>✉ <a href="mailto:cfa.creuse@educagri.fr">cfa.creuse@educagri.fr</a></p>